

Cet état démontre que les dépenses en 1927-1928 ont été environ d'un million inférieures à celles de 1921-1922 et de 164 millions de moins qu'en 1920-1921.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

Le très hon. MACKENZIE KING: Quand la séance a été suspendue à six heures, j'allais répondre aux remarques de l'honorable leader de l'opposition concernant la dette nationale. Je remarque que l'honorable député a pris, cet après-midi, une attitude quelque peu différente de celle qu'il avait adoptée lors de son discours sur l'adresse. Il avait dit que le Gouvernement était responsable de l'augmentation de la dette de 1921-1922 et de 1922-1923.

Il n'a pas fait cette comparaison, cet après-midi, mais je tiens néanmoins à lui faire remarquer que c'est injuste. Ses amis eurent le pouvoir pendant neuf mois sur douze dans l'année financière de 1921-1922. Le ministère actuel est entré en fonctions en décembre 1921 et, comme je l'ai dit, cet après-midi, le budget, cette année-là, avait été préparé par le ministre des Finances du gouvernement conservateur. Par conséquent, l'état relatif des recettes et des dépenses était entièrement attribuable au budget en question, lequel budget accroissant la dette de 81 millions, reprocher cette augmentation de la dette au ministère actuel n'est pas un argument, mais un tour de passe passe; nos collègues d'en face en sont les auteurs. L'augmentation de l'année suivante qui fut environ de 31 millions était inévitable en raison des très lourdes obligations qui avaient été laissées à notre Gouvernement, obligations qu'il fallait acquitter avant de parer de façon adéquate aux besoins du service public. Comme je l'ai déjà dit, la comparaison, pour être juste, doit se faire en grande partie entre les deux années antérieures à l'avènement du ministère actuel, c'est-à-dire 1920-1921 et 1921-1922 et les trois années suivantes qui constituaient une période de redressement financier aboutissant à des surplus au lieu de déficits, et aussi les trois années subséquentes dont celle-ci est la troisième, qui furent une période de réduction d'impôts et de dette.

Je vais exposer à la Chambre, sous forme de tableau, les augmentations de la dette nationale, comme l'indiquent les chiffres des comptes publics au cours de ces différentes années.

Augmentations et réductions de la dette nationale	
(En millions de dollars)	
Dette nette consolidée au 31 mars	
1920	= 2,248
2 années (conservateurs)—	Augmentation de la dette
1920-1921, 31 mars 1921 = 2,340	+ 92
1921-1922, 31 mars 1922 = 2,422	+ 81 = +173
3 années (libéraux)—	Réductions de la dette
1922-1923, 31 mars 1923 = 2,453	+ 32
1923-1924, 31 mars 1924 = 2,417	— 36
1924-1925, 31 mars 1925 = 2,417	— 3 = — 5
1925-1926, 31 mars 1926 = 2,390	— 28
1926-1927, 31 mars 1927 = 2,347	— 42
1927-1928, 31 mars 1928 = 2,308	— 38 = — 108

Pendant les deux années écoulées en 1921 et 1922 l'augmentation de la dette a été de 92 millions et de 81 millions respectivement, soit une augmentation totale de 173 millions pour ces deux années. Or, durant les trois premières années du régime libéral, que j'ai nommées, période de réajustement financier, la dette, à la fin de 1923, était de 32 millions. L'année suivante la dette n'a pas été augmentée, mais réduite de 36 millions, alors que, pendant l'année subséquente, il y a eu une réduction d'environ \$300,000. En d'autres termes, il a fallu trois ans au Gouvernement actuel pour régler les affaires du pays de manière à ce que les excédents remplacent les déficits du Gouvernement précédent. Depuis cette époque des excédents se sont présentés continuellement. En 1926, vingt-huit millions; en 1927, quarante-deux millions et, cette année, nous avons un excédent de 38 millions, qui se serait élevé à 54 millions, si le ministre des Finances n'avait pas enlevé des livres de mauvaises dettes de nos prédécesseurs, provenant de l'établissement agricole des soldats et des distributions de graines de semence.

Non seulement le Gouvernement a diminué la dette de la manière que je viens d'indiquer, mais nous avons soulagé les contribuables du pays du fardeau qu'ils doivent porter en payant les intérêts de la dette par un système de remboursement à un taux moins élevé d'intérêt, et que le ministre des Finances a créé. Le ministre actuel a constaté que nos prédécesseurs aujourd'hui dans l'opposition avaient fait des emprunts à intérêts élevés et à longs termes. Il s'est immédiatement mis à l'œuvre pour découvrir s'il n'était pas possible, en remboursant, de réduire ces emprunts et d'en effectuer de nouveaux à des intérêts moins élevés. Il a réussi à réduire le fardeau courant du contribuable canadien, sur le compte des intérêts de la dette publique, d'une somme totale de 13 millions. Cela s'est accompli par le remboursement. Je ne lirai pas tout cet état, mais, avec la permission de la Chambre je le ferai insérer au Hansard.